

**JOURNÉE D'INFORMATION
À DESTINATION DES MAÎTRES
D'OUVRAGE, DES MAÎTRES
D'ŒUVRE, DES AGENTS DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,
DES ÉLUS DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE, AU CAUE 92.**

Recycler est une entreprise qui se prépare idéalement très en amont, par le choix des matériaux et par la manière de les assembler.

La réflexion menée aujourd'hui sur la façon de concevoir un bâtiment durable à savoir son potentiel de recyclage est incontournable. La façon d'aborder la réhabilitation est également cruciale.

- > De quels matériaux parle-t-on ?
- > Comment bien déconstruire ?
- > Comment se procurer ces matériaux ?
- > Dans quelle économie vertueuse et solidaire ?
- > Quels sont les leviers pour encourager la recyclabilité des déchets et les penser comme matières premières ?
- > Quels sont les freins au réemploi ?

C'est avant tout l'analyse du cycle de vie d'une construction qui permet d'intégrer la notion de déchet dans sa conception première et son économie et de tendre pour les générations futures vers le zéro déchet.

Ingénieurs, chercheurs, architectes, professionnels de la construction sont invités à répondre à ces questions, les illustrer de leurs travaux et ainsi nourrir le sujet.
Par l'échange, vous êtes conviés à participer au débat.

- > ADEME
- > RECYCLUM
- > CSTB
- > BELLASTOCK
- > ROTOR DÉCONSTRUCTION
- > PARIS HABITAT
- > SNED
- > L'INSTITUT MECD

**INFORMATIONS
PRATIQUES**

Coût : 20 euros.
(frais d'organisation + déjeuner)

Règlement : Règlement dès l'inscription, par chèque à l'ordre du CAUE92 ou par mandat administratif, accompagné du bulletin d'inscription complété.
Seules les réservations assorties du règlement sont prises en compte.

Inscriptions :
Inscription préalable possible par mail, fax ou par téléphone auprès du secrétariat du CAUE 92.
T : 01 71 04 52 49 - F : 01 46 97 04 69
secretariat@caue92.com.

Renseignements :
sophie.thollot@caue92.com

CAUE 92
279, Terrasse de l'Université - 92000 Nanterre

- > RER A, station « Nanterre Préfecture »
(à 3 mn à pied des sorties 2 et 3)
- > Bus 358, arrêt « Lens »
- > Bus 160, 163, 560 arrêt « Marcel Paul »
- > Station Autolib « Pesaro », 20 bd de Pesaro
- > Parking « Préfecture », La Brèche,
24 rue des Trois-Fontanot
- > Parking « Les terrasses », 7 rue Célestin Hébert
- > GPS : rechercher le 9, place Nelson Mandela, Nanterre,
repérée sur Google maps uniquement.

Plan d'accès sur www.caue92.com

Chantier de déconstruction du siège de la BNP Fortis à Bruxelles © Rotor déconstruction.



**CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME & DE L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS DE SEINE**

CAUE 92

**L'ARCHITECTURE
À L'HEURE DE
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**
RECYCLAGE ET RÉEMPLOI DES MATÉRIEAUX
DANS LA CONSTRUCTION

22_03_18

MATINÉE ENJEUX, RÉGLEMENTATION

MODÉRATION

► Jean-Sébastien Soulé, architecte urbaniste, directeur du CAUE 92.
► Sophie Thollot, architecte au CAUE 92.

9:30 – 10:15

**RECYCLAGE, RÉEMPLOI,
DES NOTIONS DIFFÉRENTES.
> CONTEXTE, CADRE RÉGLEMENTAIRE
POUR LA GESTION DES DÉCHETS.**

. Objectif : 70% des déchets issus de la démolition du bâtiment devront être recyclés d'ici à 2020.
. Les avancés sont bien différentes suivant les pays et certains sont plus exemplaires que d'autres.

► Sylvain Bordebeure, coordinateur prévention, mobilisation et valorisation des déchets du BTP chez ADEME.

10:15 - 11:00

**IMAGINER UN BÂTIMENT
EN L'ANALYSANT DANS UN CYCLE DE
VIE, C'EST INTÉGRER LA DÉMOLITION
DANS SA CONCEPTION PREMIÈRE.**

L'Analyse du Cycle de Vie d'un bâtiment (ACV) concerne essentiellement :

- . ses matériaux de construction (par opposition au mobilier),
- . ses équipements techniques (chaudière, réseau électrique, etc.),
- . les moyens déployés pour le construire / réhabiliter en phase de chantier,
- . son usage (chauffage, rafraîchissement, éclairage, entretien, réhabilitation, etc.),
- . sa fin de vie (déconstruction, démolition, etc).

Le label E+C-, préparer la construction des bâtiments performants aux «standards» de demain.

La filière du bâtiment fait ainsi un pas de plus vers l'adoption de technologies et de procédés respectueux de l'environnement. Le retour d'expérience tiré de cette démarche permettra de calibrer les exigences de la future réglementation pour construire des bâtiments performants à coûts maîtrisés,

et servir de moteur à l'innovation dans le champ du bâtiment, de ses systèmes énergétiques et de procédés constructifs à faible empreinte carbone.

► Hadjira Schmitt Foudhil, chargée de mission, Ademe.

11:00 – 11:45

**PENSER LA GESTION DES DÉCHETS DU
BÂTIMENT AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE :
> LE PROJET «DÉMOCLÈS».**

Si des améliorations en matière de valorisation des déchets inertes ont été réalisées ces dernières années, les déchets du second œuvre ont des taux de valorisation relativement faibles. Pour autant, ces 10 M de tonnes / an de déchets générés disposent, pour la majorité, de filières de valorisation.

Le projet DÉMOCLÈS est une démarche collaborative et opérationnelle, intégrant l'ensemble de la chaîne des acteurs (de la maîtrise d'ouvrage jusqu'aux industriels utilisant la matière recyclée).

Le projet vise à identifier les difficultés opérationnelles et économiques liées à la dépose sélective, définir un cadre commun et fiable de celle-ci pour une mise en filière adaptée, élaborer des recommandations concrètes et opérationnelles à l'usage de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, et définir les besoins en compétences pour les acteurs concernés.

► Rym Mtibaa, chef de projet bâtiment / coordinatrice DÉMOCLÈS chez Recyclum.

11:45 – 12:30

**LES MATÉRIAUX ISSUS DE LA DÉMOLITION
DANS LEUR RÉEMPLOI DOIVENT
RÉPONDRE AUX RÉGLEMENTATIONS.**

Quelles sont les performances essentielles d'un matériau à valider ? Comment justifier de l'aptitude au réemploi d'un matériau après un premier usage et comment sécuriser le réemploi pour permettre son assurabilité ?

REPAR 2 - BELLASTOCK.

Lauréat de l'APR Déchets BTP 2014 de l'ADEME.

«Favoriser le réemploi en accompagnant les prescripteurs et les opérateurs.»

Cette recherche pilotée par Bellastock interroge précisément le rôle de l'architecte dans le suivi de sa mission au sens défini dans la loi MOP de 1982, lorsque le souhait d'intégrer des matériaux

de seconde vie dans un projet de construction a été formulé.

Le CSTB économie, partenaire du projet a pour mission de rassembler, développer et partager avec les acteurs de la construction les connaissances scientifiques et techniques déterminantes pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments et de leur environnement.

► CSTB, Direction énergie et environnement.
Sylvain Laurenceau, chef de projet (sous réserve).
► Julie Benoit, architecte, Bellastock.

DÉJEUNER SUR PLACE.

APRÈS-MIDI RECHERCHE ET PROJETS

14:00 – 14:45

**> LA CLÉ POUR LE RECYCLAGE DES
MATÉRIAUX : LA COLLABORATION
INDISPENSABLE ENTRE LA MAÎTRISE
D'OUVRAGE, MAÎTRISE D'ŒUVRE ET
L'ENTREPRISE DE DÉMOLITION.**

- . Un préalable indispensable à la démolition : le diagnostic déchet.
- . Un outil d'échange entre l'entreprise et le maître d'ouvrage : le soged.
- . La réalité du chantier : de la démolition à la déconstruction, quelles évolutions ? Comment faire le tri ? Quels matériaux sont valorisables ?

► Sébastien Sureau, délégué général du SNED, syndicat national des démolisseurs.
► Une entreprise de démolition.

14:45 – 15:45

**> ROTOR DÉCONSTRUCTION,
FACILITER LA CIRCULATION DES ÉLÉMENTS
RÉUTILISABLES DANS LE SECTEUR DU
BÂTIMENT.
> OPALIS, UN RÉSEAU D'ACTEURS.**

ROTOR déconstruction est un collectif d'architectes belges spécialisé dans le réemploi dans le bâtiment, en particulier l'immobilier de bureau. Opalis est une plateforme collaborative au service du réemploi dans la construction ; une solution pour gérer le stockage des matériaux

et lever le frein de l'entreposage ?
Mais comment professionnaliser les pratiques ?

**> LA MUTATION DE LA CASERNE DE
REUILLY, PARIS 12e : INTÉGRER DANS LE
PROJET LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX IN
SITU - PARIS HABITAT, MAÎTRE D'OUVRAGE.**

ROTOR, en tant qu'AMO, a réalisé un inventaire des matériaux réemployables. Ceux-ci ont été catégorisés selon leur potentialité de réemploi et en fonction de la quantité disponible et de l'état des matériaux, pour de la réutilisation ou du recyclage.
À partir des préconisations de réemploi in situ, une sensibilisation des 6 équipes de maîtrise d'ouvrage a été menée, aboutissant à l'intégration de certains matériaux dans les nouveaux projets.

► Victor Meesters, architecte, ROTOR, Paris + Bruxelles.
► Elodie Capelle, chef de projet, Paris habitat.
► Pierre Dariel, chef de service, direction de la construction, Paris habitat.

15:45 – 16:45

**«PENSER L'ARCHITECTURE DANS
SA DÉMONTABILITÉ», INTÉGRER
LE PROJET DE DÉCONSTRUCTION
DANS LA CONSTRUCTION :
> LE PROJET «DÉMODULOR».**

Démodulor est un ensemble de solutions constructives multi-matériaux (béton, bois, acier, terre cuite) innovantes qui prend en compte dès la conception, la déconstruction (ou la rénovation) des bâtiments futurs. Ces solutions évitent la production de déchets grâce à une approche systémique de la démontabilité. Les atouts de celle-ci, en fin de vie, sont de faciliter la séparation des systèmes et des composants sur le chantier, la séparation des matériaux en vue du recyclage ou d'une élimination optimisée, la réutilisation ou le ré-emploi des matériaux et composants.

► Olivier Dupont, Institut MECD* (matériaux et équipements pour la construction durable).

* L'Institut MECD réunit les 4 Centres Techniques Industriels (CTI) de la filière construction : CERIB, CTICM, CTMNC, FCBA, et 4 laboratoires universitaires ; équipes pluridisciplinaires riches de 400 chercheurs dont 130 doctorants. Créé en 2010, cet institut, reconnu Tremplin Carnot par le Ministère de la Recherche, accompagne les entreprises pour les aider à relever les défis majeurs de la construction durable, tout en préservant la compétitivité du secteur.